

Conditions générales de vente des prestations de l'école AAA Paris

1. Formalités d'inscription

Les dossiers d'inscription doivent comprendre les éléments suivants :

- Photocopie du passeport ou une autre pièce d'identité.
- Une photo d'identité.
- Bulletin d'inscription dûment rempli et signé.

2. Conditions d'admission

L'étudiant doit être âgé de 11 ans révolus pour bénéficier des prestations de l'établissement. Les enfants âgés de moins de 18 ans doivent se munir d'une autorisation de formation signée par un de leur parents et de la copie de la pièce d'identité de ce dernier. Le bulletin d'inscription sera également rempli et signé par ce parent.

3. Modalités de paiement

La participation aux prestations dispensées par l'établissement nécessite le règlement en euros des frais suivants :

3.1. Droit d'inscription de 35€. Ce droit forfaitaire non-remboursable couvre les frais administratifs liés au cursus de l'étudiant dans l'établissement. Il s'applique à l'ensemble des cours suivis à AAA pour une période d'un an.

3.2. L'étudiant aura réglé l'intégralité de la somme due à l'établissement le jour de son inscription administrative.

3.3. Mode de paiement : Carte bancaire ; Chèque bancaire ; Espèces ; Virement bancaire (nous demander un RIB)

3.4. Frais d'annulation. Si l'étudiant prend l'initiative d'annuler les cours réservés, le remboursement sera soumis à certaines conditions et l'établissement prélève des frais d'annulation (cf. art. 4 « Annulation et remboursement »).

3.5. Autres frais :

3.5.1. A la demande de l'étudiant, l'établissement lui délivrera le certificat de présence et le certificat de niveau moyennant la somme de 10€ (chaque certificat).

3.5.2. En cas de perte de carte d'étudiant, celle-ci sera rééditée pour la somme de 15€.

IMPORTANT : Une réduction est offerte aux élèves handicapés.

4. Annulation et remboursement

Les étudiants disposent d'un délai de 7 jours pour se rétracter, à compter du jour de leur inscription. Dans ce cas, l'établissement remboursera la somme perçue sous réserve du respect d'un délai de 2 semaines. Le remboursement s'effectuera uniquement par virement bancaire ou par chèque. Des frais d'annulation de 10% s'appliquent. Les frais d'inscription (35€) sont non remboursables.

Toute demande d'annulation et de remboursement des sommes avancées doit parvenir à l'établissement par écrit (**courrier en recommandé avec avis de réception**) au moins 48h avant le prochain cours. **Les cours suivis pendant la période de rétractation ne seront pas remboursés.**

Une fois le délai de rétractation passé, aucune demande de remboursement ne sera prise en compte sauf cas de force majeure : événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté (ex. maladie grave, catastrophe naturelle, attentat). En cas de maladie grave, l'étudiant fournira à l'établissement un certificat médical démontrant son incapacité à suivre les cours du fait de son état de santé. Dans tous les autres cas, un justificatif prouvant votre incapacité à venir assister aux cours doit être présenté pour que votre demande de remboursement soit étudiée.

L'établissement se réserve le droit d'annuler ou reporter un ou plusieurs cours si le nombre d'étudiants est insuffisant. Ces modifications n'ouvrent pas de droit aux remboursements de cours. Toute modification de l'emploi du temps sera annoncée 7 jours à l'avance.

5. Report de formation

Sauf dans un cas de force majeure, l'absence injustifiée de l'étudiant à un cours où il est inscrit n'ouvre aucun droit au report ou rattrapage de celui-ci. En outre, aucun report ne pourra être envisagé sans présentation d'un justificatif médical ou professionnel dans les 7 jours ouvrés suivant l'absence.

6. Absences / Rattrapages

Conformément à l'article 5 (Report de formation), l'étudiant qui a manqué un cours peut demander à récupérer la ou les leçons manquées (maximum 4 rattrapages possibles par an). S'il existe un groupe du même niveau et si le nombre de places le permettent l'étudiant pourra rattraper le cours.

7. Jours fériés/vacances scolaires

L'établissement n'assure pas les cours, ni toute autre prestation les jours fériés. L'établissement sera fermé 2 semaines durant la période de vacances de Noël. Les stages de manga sont dispensés uniquement pendant les vacances scolaires. Les cours du soir et du samedi seront suspendus pendant ces périodes. L'étudiant pourra consulter le calendrier des vacances à la réception de AAA ou auprès de son professeur.

8. Responsabilité

AAA décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol des effets personnels de l'étudiant, notamment les téléphones portables, appareils photo, lunettes, clés, etc. (liste non exhaustive), ceux-ci étant sous la responsabilité personnelle de chaque étudiant.

Signature de l'élève précédée de la mention « **Lu et approuvé** »
(si l'élève est mineur, autorisation et signature de son responsable légal)

Le _____ 2019

Etablissement Libre d'Enseignement Supérieur
21, rue d'Antin 75002 Paris
Tél : **01 84 16 76 91**

